Notes sur diverses espèces Lamarckiennes de Venus (*Moll. Lamellibr.*)

Par Ed. Lamy et E. Fischer-Piette.

Parmi les espèces rangées par Lamarck (1818, *Anim. s. vert.*, V) dans les *Venus*, une (*V. undulosa* Lk.) est un *Gomphina*, une (*V. grisea* Lk.) est un *Venerupis*, deux (*V. pumila* Lk. et *V. inquinata* Lk.) sont des *Gouldia*, deux (*V. sulcata* et *V. scotica* Maton) sont des *Astarte.*

Venus undulosa Lamarck

Le type du *V. undulosa* Lamarck (p. 616) est conservé au Muséum de Paris avec l'étiquette originale : orné de lignes rousses ondulées en zig-zag, il mesure 29 × 25 mm.

Cette espèce Australienne (Baie des Chiens marins et Port du Roi George) appartient au genre *Gomphina* Mörch, 1853.

Venus grisea Lamarck.

Le *Venus grisea* Lamarck (p. 600), que Sowerby (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 752) regardait comme une espèce indéterminée de *Tapes*, est représenté dans la collection du Muséum de Paris par deux individus (ayant respectivement pour dimensions 20,5 × 17 et 18,5 × 15 mm.) et deux valves gauches (mesurant l'une 24,5 × 17,5 et l'autre 22 × 16,5 mm.), qui, recueillis en Nouvelle-Hollande par Péron et Lesueur (1803), sont indiqués (bien que dépourvus d'étiquette originale) comme ayant été déterminés par Lamarck.

Leur examen permet de leur assimiler trois coquilles qui ont été rapportées de Van Diemen par Quoy et Gaimard et qui sont les types de leur *Venerupis diemenensis* (1834, *Voy.* « *Astrolabe* », *Zool.*, III, p. 535, pl. 84, fig. 24-26).

Ce *V. grisea* Lk. = *diemenensis* Q. et G. est une de ces formes qui peuvent être retirées des *Tapes* pour être placées plutôt dans les *Venerupis.*

VENUS PUMILA Lamarck.

PETIT DE LA SAUSSAYE, en 1851 (*Journ. de Conchyl.*, II, p. 300), a identifié au *V. pumila* LAMARCK (p. 617) le *Cytherea Cyrilli* SCACCHI (1836, *Cat. Conch. Regn. Neapol.*, p. 7) et, en 1869 (*Cat. Moll. test. mers Europe*, p. 57), il a fait ces deux noms synonymes de *Venus minima* MONTAGU (1803, *Test. Brit.*, p. 121, pl. III, fig. 3) = *V. triangularis* MONTAGU (1807, *Test. Brit. Suppl.*, p. 577, pl. XVII, fig. 3).

Cette espèce de l'Océan Atlantique (de la Norvège aux Açores) et de la Méditerranée appartient au genre *Gouldia* C. B. ADAMS, 1847.

VENUS INQUINATA Lamarck.

Le *V. inquinata* de la Manche, pour lequel Lamarck (p. 617) indiquait avec doute comme référence le *Venus triangularis* MONTAGU (1807, *Test. Brit. Suppl.*, p. 577, pl. XVII, fig. 3), a été effectivement établi, d'après BUCQUOY, DAUTZENBERG, DOLLFUS (1893, *Moll. mar. Roussillon*, II, p. 338), sur un exemplaire de cette espèce, qui est d'ailleurs synonyme de *Gouldia minima* MONTAGU.

VENUS SULCATA Maton.

Le *Venus sulcata* MATON et RACKETT (1807, *Trans. Linn. Soc.*, VIII, p. 81, pl. II, fig. 2) est le *Pectunculus sulcatus* Da Costa (1778, *Brit. Conch.*, p. 192), qui est le type du genre *Astarte* J. SOWERBY, 1816 : c'est la même espèce Européenne que LAMARCK avait déjà appelée (p. 554 et p. 602) *Crassina danmoniensis* MONTAGU.

VENUS SCOTICA Maton.

LAMARCK (p. 610), en mentionnant le *Venus scotica* MATON et RACKETT (1807, *Trans. Linn. Soc.*, VIII, p. 81, pl. II, fig. 3), n'a pas reconnu que c'est encore le même *Astarte* que le *Pectunculus sulcatus* DA COSTA.

Laboratoire de Malacologie du Muséum.